



VILLECHENEVE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 28 avril 2005**

PRESENTS : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET.GONNARD MME CHIRAT.
MM. DUMAS. JACQUEMOT. LACAND. SARCEY. MME DUSSUYER. M.
GRANJARD. MME BERTHOLAT. MM. GUERIN. NIEPCE.

ABSENT EXCUSE : M. VARILLON

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Entend lecture du compte-rendu de la séance du 24 mars 2005.
- 2) Décide l'extension de la régie de recettes communales à la location et la vente de DVD (mise en location de DVD à la bibliothèque municipale et vente de DVD reprenant les archives d'Etat-Civil de la commune de Villechenève pour la période de 1673 à 1902).
- 3) Approuve le devis établi par la Société NORISKO pour assurer la prestation SPS lors de l'aménagement de la Nouvelle Mairie d'un montant HT de 3 700 Euros .
- 4) Prend acte de la vérification des cages du stade de football.
- 5) Décide d'allouer à Mademoiselle Valérie PERRAT l'indemnité de mission des préfetures à partir de l'exercice 2005. Le montant de la prime sera calculé au prorata du nombre d'heures effectués suivant barème du 26 décembre 1997. Le coefficient 1 a été retenu.

Votants : 14

Pour : 14

- 6) Décide de confier au Centre de Gestion du Rhône l'accomplissement de la procédure de consultation pour le compte de la commune de Villechenève suite à son adhésion au contrat d'assurance groupe qui la garantit contre tous les risques financiers inhérents au régime de protection sociale applicables aux agents titulaires et non titulaires.
- 7) Décide la prise d'une délibération dans le but d'apporter le soutien de la commune de Villechenève au Comité de défense de la maternité de Tarare afin de maintenir certains services hospitaliers menacés.
- 8) Approuve le projet modificatif de Lotissement (les placettes) suite à la demande de la Direction Départementale de l'Equipement.

- 9) Est avisé de la réception du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.
- 10) Etablit les tours de scrutins pour le référendum du 29 mai 2005.
- 11) Est avisé de l'intervention d'un agent du Département du Rhône lors de l'organisation le 17 juin 2005 à la salle polyvalente d'une réunion d'information sur l'assainissement autonome.
- 12) Est informé de l'avancement des travaux en cours (Maison de la Milotte, logement de la Grande Rue).
- 13) Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

Fait en Mairie,

Le 29 avril 2005

Le Maire,

Jacques CRIBIER